

Côte-d'Or

plus belles, plus sûres, nos routes



Avant travaux



Pendant travaux



Après travaux

RD 906

Renforcement de pont sur la RD 17 à IVRY-EN-MONTAGNE

L'objectif

Le Conseil Général de la Côte-d'Or a réalisé les travaux de renforcement de l'ouvrage existant dans le but d'augmenter la capacité portante et ainsi permettre le passage des convois exceptionnels sur l'ouvrage. Ces travaux ont aussi permis une augmentation du niveau de sécurité (dispositifs de retenues) ainsi qu'une remise en état général de l'ouvrage.

Présentation de la technique de renforcement

La **solution de renforcement** retenue consiste à réaliser une précontrainte extérieure longitudinale centrée, à savoir :

- Réalisation d'un hourdis de 16 cm sur l'ancien tablier en remplacement des couches successives d'enrobés (ne permet pas d'alléger les charges permanentes de l'ouvrage mais présente l'intérêt de ne pas modifier le profil en long de la RD 906 et aussi d'améliorer la reprise des efforts transversaux entre poutres),
- Forage des entretoises des poutres existantes sur culées et piles pour permettre le passage des gaines et des câbles de précontrainte,
- Réalisation d'une poutre d'ancrage de la précontrainte à l'arrière des retombées de dalle sur chaque culée (permet la reprise des efforts locaux de précontrainte au niveau des ancrages),
- Réalisation de la précontrainte de l'ouvrage par câbles tendus placés dans des gaines injectées à la cire en rives de chaque poutre longitudinale de l'ouvrage (reprise des efforts longitudinaux).

AMENAGEMENT . TRAVAUX . INGENIERIE . CONSTRUCTION . ENTRETIEN

Côte-d'Or

plus belles, plus sûres, nos routes



Avant travaux



Pendant travaux - Pose des corniches



Pendant travaux - réalisation précontrainte



Après travaux - sous l'ouvrage

Autre travaux sur l'ouvrage

- Augmentation du niveau de sécurité sur l'ouvrage par mise en œuvre de barrières BN5 (dispositif de retenue PL) au lieu des glissières actuelles (dispositif de retenue VL),
- Amélioration du fonctionnement de l'ouvrage par mise en œuvre de murs garde-grève et de joints de chaussée sur l'ouvrage (dispositifs non prévus lors de la construction de l'ouvrage),
- Remise en état général de l'ouvrage avec réfection de l'étanchéité, du système de drainage et d'évacuation des eaux, changement des garde-corps, mise en œuvre de corniches architecturées et traitement général des parements.

La réalisation de cet ouvrage a imposé plusieurs phases et basculements de circulation et a nécessité une coupure totale de la circulation pour la phase de mise en précontrainte de l'ouvrage avec mise en place d'un itinéraire de déviation sous l'ouvrage nécessitant des aménagements.

550 000 €TTC de travaux financés par le Conseil Général

Maîtrise d'Ouvrage et d'Oeuvre

La maîtrise d'ouvrage a été réalisée par le Conseil Général de la Côte-d'Or (Service Ouvrage d'Art), et le suivi des travaux par le service maîtrise d'oeuvre.

La conception de l'opération a été réalisée par le bureau d'études QUADRIC dans l'Ain

Partenaires

Les travaux ont été réalisés par la Société VSL située à LABEGE.

Conseil
Général
www.cotedor.fr